

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
14/10/2021**

1. 09:00 - DT

17856 - Demande la S.A. DHR PROJECTS pour démolir 2 maisons, 1 garage, 1 serre, construire un immeuble de 12 appartements et abattre 4 arbres, Rue Jacques Bassem 49 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps)
- dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur- éléments techniques)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

2. 10:15 - DT

17976 - Demande de l'école Sainte-Bernadette pour construire 4 classes et un bureau en module temporaire afin d'agrandir un équipement scolaire, square du Sacré-Coeur 2A .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
- dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)

3. 11:00 - DT
17937 - Demande de Madame Ingrid PLANCQUEEL pour mettre en conformité des lucarnes, modifier la toiture, la façade avant et une extension d'une maison unifamiliale, rue Valduc 184 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
4. 11:30 - DT
17907 - Demande de Monsieur et Madame Gaetan et Giulietta SAINT-REMY - LAKI pour construire une extension sur deux niveaux, un balcon et un escalier extérieur, modifier la façade avant d'une maison unifamiliale, rue de l'Application 27.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

-
5. 14:00 - EL
17923 - Demande de Monsieur Michel VAN ELEGEM pour régulariser les transformations d'une maison unifamiliale, avenue Charles Schaller 38.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à la prescription VII du PPAS n° 42 (zone de cours et jardins)
- Art. 126§11 Dérogation à un PPAS

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire)

-
6. 14:30 - EL
17950 - Demande de Monsieur et Madame Mateo et Ruth GALLEGO - TCHAPARIAN pour agrandir, rénover et transformer une maison unifamiliale, rue de l'Application 52A .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour le motif suivant :

- Art. 126§11 Dérogation à un permis de lotir

-
7. 15:00 - ADV
17966 - Demande de Monsieur Pascal GORISSEN pour transformer une maison unifamiliale (extension latérale, balcon revêtement de façade), mettre en conformité la création d'une terrasse, abattre deux arbres et planter un arbre à fleurs, rue Armand Swevers 26.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture – hauteur)
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

8. 15:20 - DT

17885 - Demande de Monsieur Dominique LITS pour construire deux extensions et mettre en conformité la zone de recul et la façade avant d'une maison unifamiliale, rue du Villageois 96.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- dérogation à l'art.10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps)
- dérogation à l'article 9 du Règlement Communal sur les Bâtisses (conduits de cheminées)
- application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

9. 15:50 - DT

17963 - Demande de Monsieur et Madame Toan et Tuong QUOC - THI pour mettre en conformité une extension et la façade avant d'une maison biifamiliale, rue des Paysagistes 60.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/09/2021 au 30/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
